



Objet : Carte Scol'R 2019-2020

Émanation des collectivités locales (Région Île-de-France, Mairie de Paris, ainsi que les 7 autres départements franciliens), Île-de-France Mobilités* est l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France. À ce titre, Île-de-France Mobilités* imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens.

Depuis 2005, Île-de-France Mobilités* est également responsable de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires. Le règlement régional relatif aux circuits spéciaux scolaires a pour objectif d'unifier ce service à l'échelle régionale tant au niveau de l'offre elle-même qu'au niveau des conditions d'accès.

En Île-de-France, les Circuits Spéciaux Scolaires sont empruntés quotidiennement par près de 42 000 élèves pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée.

Pour assurer la proximité avec les familles, Île-de-France Mobilités* s'appuie sur un réseau d'organismes locaux bénéficiant d'une délégation de compétence.

Ces Circuits Spéciaux Scolaires sont accessibles avec la carte spécifique « **SCOL'R** » qui vous est adressée et qui est valable pour l'année scolaire 2019-2020. Votre enfant peut ainsi se rendre facilement à son établissement scolaire.

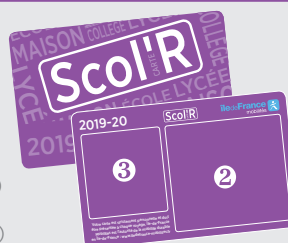
Conformément aux conditions générales de vente, cette carte doit être présentée au conducteur à **chaque montée**. D'autre part, afin de faciliter des trajets en toute sécurité, vous trouverez au verso un rappel des **principales consignes de sécurité applicables**, notamment pour le transport scolaire.

Pour toute question relative aux transports scolaires en Île-de-France :
iledefrance-mobilites.fr > Rubrique « Transports scolaires »

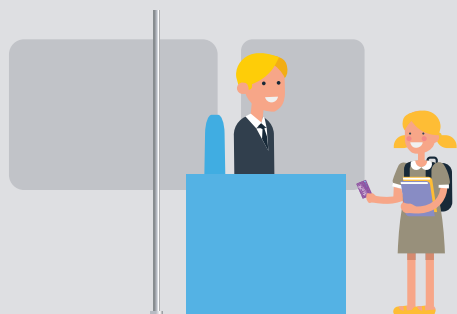
* Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France

Mode d'emploi

- 1 Découpez l'étiquette suivant les pointillés
- 2 Placez et collez l'étiquette sur la carte Scol'R (cadre de droite)
- 3 Collez la photo de l'élève sur la carte Scol'R (cadre de gauche)
- 4 Rabattez le film plastique sur la carte de transport



Les 9 règles pour **voyager en sécurité**



À la montée

- **J'attends l'arrêt complet du car** avant de monter.
- **Je présente systématiquement mon titre** de transport à chaque trajet.



Pendant le trajet

- **Je place mon sac/cartable sous le siège** ou dans le porte-bagages.
- **J'attache ma ceinture** de sécurité.
- **Je reste assis et calme** pendant tout le trajet.
- **J'ai un comportement respectueux** vis-à-vis du conducteur et des autres voyageurs.



À la descente

- **J'attends l'arrêt complet** du car avant de descendre.
- J'attends le **départ du car pour traverser**.
- Je ne reste **jamais sur les aires de stationnement** pour les cars.

